

2.1



# Raymond Chabot inc.

Société affiliée de  
**Raymond Chabot Grant Thornton**  
 S.E.N.C.R.L.  
 Les Tours Triomphe  
 2500, boul. Daniel-Johnson  
 Bureau 415  
 Laval (QC) H7T 2P6  
 Tél.: (450) 682-1115  
 Téléc.: (450) 682-6663  
 www.raymondchabot.com

1

CANADA

DISTRICT DU QUÉBEC  
 N° DIVISION : 08-JOLIETTE  
 N° COUR : 705-11-009136-137  
 N° DOSSIER : 41-343591  
 N° BUREAU : 215180-003

C O U R  
 S U P É R I E U R E  
 « En matière de faillite et d'insolvabilité »

## PROCÈS-VERBAL DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

<u>Dans l'affaire de la faillite de :</u> 6926614 CANADA INC.	<u>Syndic nommé par le séquestre officiel :</u> RAYMOND CHABOT INC.
<u>Endroit de l'assemblée :</u> Hôtel Château Joliette, 450, rue St-Thomas, Joliette (Québec)	<u>Président de l'assemblée :</u> Réjean Bouchard, CIRP
<u>Date de l'assemblée :</u> 6 août 2014	<u>Heure de l'assemblée :</u> 14 h

### I. PRÉSENCES :

Selon la liste en annexe.

### II. QUORUM :

Le président examine les preuves de réclamation et la preuve de convocation.

Constate le quorum et déclare l'assemblée légalement constituée.

Constate qu'après trente (30) minutes, le quorum n'est pas atteint pour une \_\_\_\_\_ fois et communique aux personnes présentes ses instructions. (Voir VIII)

### III. PÉRIODE DE QUESTIONS : N/A

L'assemblée a pris connaissance du rapport de l'administration préliminaire du syndic ainsi que des affaires de la débitrice et procède ensuite à une période de questions.

### IV. CONFIRMATION DU SYNDIC : N/A

L'assemblée confirme la nomination de **RAYMOND CHABOT INC.**, dans ses fonctions de syndic à la présente faillite.

### V. NOMINATION DES INSPECTEURS : N/A

L'assemblée confirme la nomination de 5 personnes aux postes d'inspecteurs

Inspecteur	Stephen Thibault	Représentant	Agence de Revenu du Canada
Inspecteur	<u>Marcel Hogue</u>	Représentant	<u>Syndicat</u>
Inspecteur	France Chapdelaine	Représentant	Chambre de commerce de la Haute Matawinie
Inspecteur	<u>Jean-François Hénault</u>	Représentant	<u>CLD Matawinie</u>
Inspecteur	<u>Richard Leclerc</u>	Représentant	<u>Retraité- MRC Matawinie</u>

Observateur Ion Matei

Représentant CSST

**VI. INSTRUCTIONS DES CRÉANCIERS :**

L'assemblée communique les instructions suivantes au syndic :

Aucune \_\_\_\_\_

**VII. CAUTIONNEMENT :**  N/A

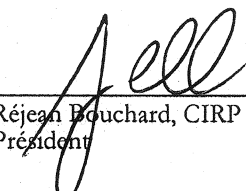
Le président informe l'assemblée que le cautionnement fixé par le Séquestre officiel est \_\_\_\_\_ à la somme de \_\_\_\_\_ \$.

**VIII. LEVÉE D'ASSEMBLÉE :**

- Le syndic est réputé confirmé en vertu de l'article 106(2) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.
- Le syndic continuera d'agir en vertu de l'article 14.06(1) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.
- L'assemblée est remise au bureau du \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_.
- Le représentant de la compagnie débitrice est \_\_\_\_\_ d'assister à la remise de la première assemblée des créanciers.

L'agenda étant épuisé, l'assemblée est levée.

Annexe :  preuve de convocation  
 liste des présences  
 rapport préliminaire

  
\_\_\_\_\_  
Réjean Bouchard, CIRP  
Président

## LISTE DES PRÉSENCES

La débitrice : \_\_\_\_\_

Le syndic : Réjean BouchardLe représentant du syndic : Annie Nguyen/ Me Jean- Philippe Gervais

Le syndic représente : \_\_\_\_\_

Les créanciers présents ou représentés :

NOM	REPRÉSENTANT	Montant de la réclamation prouvée
GFG Camint	Raymond Chabot inc.	6 655,93\$/O
Raymond Chabot inc.	Raymond Chabot inc.	34 235,77\$/G
ARC	Stephen l'hibault	203 917,79\$/G
Ernst & Young	Pierre David Cloutier	300 00,00\$/G
McCarthy Tétrault	Pierre David Cloutier	↓ conjoint ↓
Ernst & Young	Pierre David Cloutier	82 732,82\$/O
CSST	Ion Matei	19 594,90\$/G
CSST	Ion Matei	199 411,73\$/O
9019-9746 Québec inc.	Francine Tremblay	148 742,59\$/O
Asset Group	Christopher Belaussoff	N/A
Asset Group	Christian Albert	N/A
Christian Albert	Lui-même	N/A
Bernard de Valicou, RT	Marc Ligneul	338935,48\$/O
Buanderie St-Michel	Francine Tardif	688,55\$/O
Les employés syndiqués	Fernard Lacoursière	846 926,21\$/O
Les employés syndiqués	Pierre-Luc Parent	
Les employés syndiqués	Réjean Venne	
Les employés syndiqués	Marcel Hogue	
Chambre de commerce de Haute Matawinie	Francine Chapdelaine	1 586,42\$/O
Chargement Martin Gagnon inc.	Martin Gagnon	9 967,77\$/O
Gestion Pétrolière de SMDS	Danielle St-Georges	5 280,38\$/O
Gestion Pétrolière de SMDS	Julien St-Georges	

NOM	REPRÉSENTANT	Montant de la réclamation prouvée
Groupe Crete Division Riopel inc.	Benoît Martel	33 129,64\$/O
Ministère des ressources naturelles et faune du Qc	Shanny Morin	3 591 468,78\$/O
Ministère des ressources naturelles et faune du Qc	Annie Boucher Roy	
Municipalité Saint-Michel-des-Saints	Gilles Sénécal	71 686,12\$/P
Opérations Forestiers G.V. inc.	Me Jean Paul Gaudreault	431 998,01\$/O
Opérations Forestiers G.V. inc.	Gilles Venne	
Sylvain Rondeau inc.	Me Jean Paul Gaudreault	447 042,21\$/O
Sylvain Rondeau inc.	Brigitte Arbour	
Excavation Normand Majeau inc.	Me Jean Paul Gaudreault	550 044,61\$/O
Excavation Normand Majeau inc.	Michel Majeau	
Stéphane Lacombe (employé)	Me Jean Paul Gaudreault	151 359,46\$
Services Hydrauliques Lanaudière inc.	André Martin	3 694,51\$/O
Sylvio Champoux et fils et 9217-5821 Québec inc.	Marc Champoux	5 127 122,73\$/O
Sylvio Champoux et fils et 9217-5821 Québec inc.	Steve Champoux	
Sylvio Champoux et fils et 9217-5821 Québec inc.	Me Bernard Gravel	
Sylvio Champoux et fils et 9217-5821 Québec inc.	Me Justine Deschênes	
Sylvio Champoux et fils et 9217-5821 Québec inc.	Jean François Heneault, obs.	
Sylvio Champoux et fils et 9217-5821 Québec inc.	Richard Leclerc, observateur	
	<b>Total Garanti :</b>	<b>557 735,46\$</b>
	<b>Ordinaire :</b>	<b>11 897 114,49\$</b>
	<b>Employé :</b>	<b>151 359,46\$</b>